

VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Maude-Andrée Pelletier, en sa qualité de greffière de la Ville de Louiseville, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, à la salle du conseil, le **30 novembre 2022**, à 10h00, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalités et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes municipales dues (capital, intérêts et pénalités au 16 novembre 2022) *
Suzie Lagacé 1421, rang du Petit-Bois	4422-73-8049 Lot 4 020 489	7 303,09 \$
Gestion G.N. Lessard « Rue du Bel Essor et rue Denis »	4623-57-7516 Lot 4 021 164	39,20 \$
Gestion G.N. Lessard « Rue Cloutier et rue du Bel Essor » et « Rue du Bel-Essor »	4623-67-6370 Lot 4 021 165 Lot 4 021 369	235,54 \$
9412-3619 Québec inc. 230-232, avenue Sainte-Marie	4724-52-8575 Lot 4 409 361	4 959,73 \$
Les Immeubles Namu inc. 120-130, avenue Saint-Martin	4724-75-5165 Lot 4 409 488	10 177,65 \$
L'Entre-Aide de Louiseville Avenue Saint-Martin	4724-95-9847 Lot 4 409 389	2 318,95 \$
Isabelle Renière 420, 6 ^e rue	4823-78-8233 Lot 4 019 939	3 920,41 \$
Carmen (Lachance) Ringuette 330-332, avenue Royale	4824-38-3385 Lot 4 019 786	8 278,86 \$

Carmen (Lachance) Ringuette 350-352, avenue Royale	4824-28-9985 Lots 4 019 762 et 4 019 782	7 357,13 \$
Marie-Ève Marquis et Stéphane Denis 179-181, rang du Lac Saint- Pierre Est	4920-06-3996 Lot 4 992 961	7 416,98 \$
André Lacoste ---	4920-14-4212 Lot 4 020 266	155,75 \$
Wallace Morin Avenue Royale	4825-22-9350 Lot 4 019 763	351,58 \$
Guy Lesage ---	4927-06-3843 Lot 4 409 860	756,70 \$
Succession René Lesage Rue Notre-Dame Nord	4926-87-0536 Lot 4 846 403	24,12 \$
Maurice Voisard Boulevard Saint-Laurent Est	4824-83-4905 Lot 4 021 236	172,36 \$
Fernand Jacques ---	4823-54-3407 Lot 4 521 320	24,12 \$
Richard Paquin Rang de la Petite-Rivière	4623-94-3340 Lot 4 021 209	237,66 \$
Le Club Nautique de Louiseville inc. ---	4920-18-0253 Lot 4 021 206	73,18 \$
Alexandre Noël Chemin des Malards	4820-26-8684 Lot 4 020 858	34,79 \$
Napoléon Casaubon Chemin de la Grande-Carrière	4624-72-3382 Lot 4 021 231	25,41 \$
Le Club Nautique de Louiseville inc. ---	4920-07-2271 Lots 4 020 283 et 4 021 205	2 079,26 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Maskinongé.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Louiseville

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants LCV).

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalités et frais) doit être fait directement à la Ville de Louiseville. Si vous faites le choix de procéder par **paiement électronique, il vous appartient**, d'une part, de vous informer auprès de la Ville du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalités et frais **et, d'autre part**, d'en informer la Ville (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné à Louiseville, ce 16 novembre 2022

Maude-Andrée Pelletier, greffière